

Pour un total de près de 400 hectares Six autres acres protégées au mont Pinnacle

XAVIER DEMERS
xdemers@journalleguide.com

ENVIRONNEMENT. Une douzième servitude de conservation s'ajoute à la Fiducie foncière du mont Pinnacle. Les propriétaires Lise Gagné et Renaud Coulombe ont donné un terrain de près de six acres dans le secteur nord-est de la montagne à la Fiducie.

Cette nouvelle servitude porte à tout près de 400 hectares la superficie protégée à perpétuité par la Fiducie foncière du mont Pinnacle. Au total, ce sont 16 500 hectares qui sont protégés dans les montagnes Vertes.

« Dès notre arrivée à Frelighsburg, nous avons été frappés par la beauté des paysages naturels du mont Pinnacle et du village de Frelighsburg, a déclaré Mme Gagné. Il est alors devenu impératif que nous devions faire un geste significatif pour préserver cet environnement et les écosystèmes s'y rattachant. C'est pourquoi nous sommes devenus membres de la Fiducie et par la suite avons entamé les démarches de servitude de conservation sur notre propriété. Il est important que les propriétaires soucieux de conserver leur environnement naturel sachent qu'une servitude de conservation peut être exercée sur une petite superficie de terrain également. »

Ce terrain compte sur deux habitats forestiers,

soit une érablière avec hêtres à grandes feuilles et une autre avec bouleaux jeunes, des ruisseaux intermittents et de multitude d'espèces fauniques et floristiques, comme une vingtaine d'espèces d'oiseaux, dont deux à statut préoccupant.

« Localisée au cœur de notre territoire d'action, à proximité de deux autres propriétés que nous protégeons déjà, la création de cette nouvelle servitude assure la connectivité et le maintien d'habitats de qualité pour diverses espèces représentatives de la région, a affirmé l'administratrice responsable des projets de conservation de la Fiducie foncière du mont Pinnacle, Danielle Dansereau. C'est une contribution directe à la préservation du plus important noyau d'habitats sur notre territoire. »

Corridor appalachien a donné son appui dans ce projet, tout comme Conservation de la nature Canada et son projet de partenariat pour les milieux naturels, financé en partie par le gouvernement du Québec.

« Il n'y a pas de petit geste en environnement, a commenté la directrice générale de Corridor appalachien, Mélanie Lelièvre. Un terrain, même de superficie modeste, peut abriter une grande richesse écologique et jouer un rôle majeur pour les écosystèmes. En mettant ce projet de l'avant, nous voulions aussi encourager les propriétaires de petits bijoux de milieux naturels à considérer les options de conservation. »

Cette servitude porte à près de 400 hectares la superficie protégée par la Fiducie foncière du mont Pinnacle. (Photo: Gracieuseté)



LE 16 NOVEMBRE 2023

ENTREPRENEUR.E - GESTIONNAIRE - LEADER

CRÉER UN IMPACT

CONFÉRENCES | HISTOIRES INSPIRANTES | RÉSEAUTAGE

Inscris-toi au eh-y.ca

David Bernard
Conférencier invité

Partenaires financiers



>8088-1



Un terrain boisé de 14,04 hectares situé dans le secteur du mont Gale, à Bromont, sera protégé à perpétuité. (Photo: Capture d'écran/YouTube/Protection mont Gale)

Protection d'un terrain naturel au mont Gale La Fondation de la faune du Québec contribue à la hauteur de 120 000\$

XAVIER DEMERS
xdemers@journalleguide.com

NATURE. La Fondation de la faune du Québec, avec la collaboration financière d'Hydro-Québec, a annoncé avoir fait une contribution de 120 000 \$ à Corridor appalachien pour la protection d'un terrain d'une superficie de 14 hectares au mont Gale.

Il y a six mois, l'organisme de conservation Corridor appalachien et le regroupement citoyen Protection Mont-Gale étaient parvenus à compléter le montage financier nécessaire pour protéger ce terrain, qui était la propriété de Denis Laframboise, également propriétaire de Balnea spa et réserve thermale.

Ce terrain qui compte sur des habitats fauniques et floristiques de grande valeur sur

le versant sud du mont Gale à Bromont était menacé par un projet de développement domiciliaire.

« Le projet de Corridor appalachien permet d'assurer la protection et la mise en valeur d'un milieu naturel d'importance au sud du Québec et riche en biodiversité, a commenté la gestionnaire principale, programmes et développement de la Fondation de la faune du Québec, Christine Bélanger. Ce projet a la particularité d'avoir eu l'appui à la fois des citoyens, de la communauté locale et de la Ville de Bromont. C'est pourquoi les actions de mise en valeur et le maintien de l'accès au public de la propriété sont si importants. Elles vont favoriser la pérennité du projet. »

Des travaux de restauration aux abords des sentiers existants sont en voie de réalisation, tout comme la réfection de parties de sentiers.